ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 295 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la forte croissance démographique, notamment dans les villes de Saint-Rémi, Delson et Saint-Constant;

CONSIDÉRANT QU'un flot de plus de 8 800 véhicules empruntent la rue Saint-Pierre (route 209) quotidiennement à l'approche de la route 132;

CONSIDÉRANT QUE les automobilistes se partagent actuellement la voie de droite pour aller tout droit et pour tourner à droite, ce qui engorge cette voie et occasionne une longue attente pendant les heures de pointes;

CONSIDÉRANT QUE, pour éviter ces désagréments, plusieurs automobilistes empruntent un détour dans les rues résidentielles de Delson;

CONSIDÉRANT le fait qu'un commerce est établi sur cette emprise de la Ville de Sainte-Catherine, et qu'il est entouré par les routes 209 et 132 appartenant au ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette intersection est identifiée comme l'un des endroits les plus dangereux sur la route au Québec. Selon une étude menée par le Journal de Montréal, de 2012 à 2014, 69 accidents sont survenus dans ce secteur de la route 132;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Constant fait des démarches pour qu'une bretelle pour le virage à droite soit construite à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la route 132, dans le but d'améliorer la sécurité et la fluidité de cette intersection;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre les mesures qui s'imposent pour que la bretelle soit construite le plus rapidement possible.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Claude Reid, député de Beauharnois

2 avril 2019

Date de signature de l'extrait